

“ L'ÉQUIPE ”

Service d'Appui
à l'Accompagnement
et à la Scolarisation

- Directeur
- Chef de service
- Neuropsychologue
- Éducateurs spécialisés
- Assistante Sociale
- Psychologue
- Secrétaire



INFORMATIONS



PBeSL | Pôle Enfance
S.A.A.S

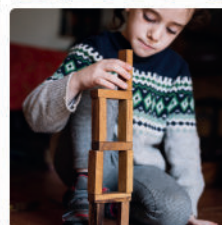
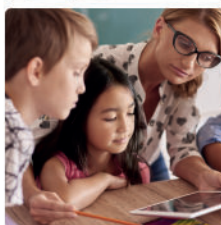
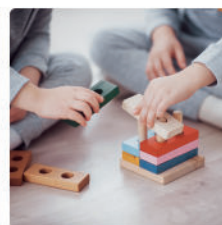
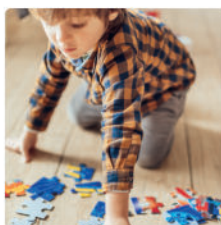
. Jérôme PRELY | Directeur du Pôle Enfance
Bassin Charolais/Brionnais
j.prely@pbesl.fr

. Frédéric TRIPET | Chef de Service
f.tripet@pbesl.fr

Adresses :
S.A.A.S

. 10 route de Survaux - 71600 PARAY LE MONIAL
. 2 Quai Jules Chagot - 71300 MONTCEAU LES MINES
Tel : 03 85 81 73 12 | Fax : 03.85.81.46.41
j.crouzier@pbesl.fr

www.pbesl.fr



LES PAPILLONS BLANCS
D'ENTRE SAÔNE & LOIRE

- Pôle Enfance -

S.A.A.S

Service d'Appui
à l'Accompagnement
et à la Scolarisation

. Bassin Minier - Charolais Brionnais - Bourbonnais

www.pbesl.fr



S.A.A.S

Service d'Appui à l'Accompagnement et à la Scolarisation



POUR QUI ?

Les enfants de 2 à 20 ans disposant d'une notification MDPH et en attente d'un accompagnement au sein d'un : SESSAD, IME, CME, DITEP.

Ce dispositif s'adresse à des élèves présentant une déficience intellectuelle, un polyhandicap, des troubles de la conduite et du comportement, des troubles psychiques, des troubles du spectre autistique, pour lequel une première réponse d'accompagnement est nécessaire.

POURQUOI ?

- Soutenir les parcours de scolarisation inclusifs.
- Apporter une première réponse éducative aux élèves en situation de handicap.
- Réaliser une évaluation globale de la situation de l'enfant.
- Établir le volet médico-social du PPS (Projet Personnalisé Scolaire).
- S'inscrire en dispositif ressource.
- Accompagner / Coordonner / Animer la démarche de projet de l'enfant.

COMMENT ?

Au sein des établissements scolaires, du domicile, lieu de socialisation de l'élève (Centre Loisirs, divers clubs...).

PAR QUI ?

Le S.A.A.S est saisi par l'enseignant référent de secteur dans le cadre d'une procédure élaborée avec l'IEN et le le Chef de Service PBeSL du dispositif des PBeSL.



LE TRAVAIL DES PROFESSIONNELS

- S'appuyer sur les ressources de l'association.
- Réaliser des interventions à domicile en fonction du Projet Personnalisé.
- Réaliser une observation, une expertise de l'élève au sein de la classe et de son environnement scolaire en lien avec l'équipe pédagogique et en accord avec les parents ou représentant légal.
- Évaluer les besoins de l'enfant à partir d'une expertise psycho-éducative.
- Soutenir l'élève, l'enseignant, la communauté scolaire et la famille.
- Réaliser des interventions directes (individuelles, collectives) auprès de l'élève et du groupe classe en cohérence avec le plan d'accompagnement élaboré avec les acteurs de l'IEN.
- Associer la famille à chaque étape de la mise en œuvre du projet.

AVEC QUI ?

Les professionnels du S.A.A.S travaillent en étroite collaboration avec :

- L'enfant et sa famille
- L'Éducation Nationale
- Tout professionnel intervenant auprès de l'enfant : Orthophonistes, travailleurs sociaux, CMP, psychologues...